Communiqué de presse
#Artisanat du bâtiment / #Partenariat / #Formation

La CAPEB et VELUX France renouvellent leur partenariat pour favoriser la performance des entreprises artisanales du Bâtiment en matière de rénovation énergétique

***Paris, le 7 novembre 2017* - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB) et VELUX France, spécialiste des entrées de lumière et d'air frais par le toit, reconduisent aujourd'hui leur accord de partenariat. Ce dernier permettra de continuer à former les professionnels du Bâtiment à l'installation et à la promotion de solutions de rénovation énergétique des logements, notamment celles proposées par VELUX.**

Pour télécharger la photo, cliquer ici. © CAPEB

Poursuivre l'élaboration de solutions adaptées pour construire l'habitat de demain

Patrick Liébus, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment et Benoît Fabre, Président de VELUX France, officialisent le 7 novembre 2017 la reconduction de la collaboration entre la CAPEB, via Béranger Développement, et VELUX France par la signature d'un accord.

Ce partenariat permettra aux professionnels adhérents de la CAPEB de disposer d'une nouvelle compétence sur les fenêtres de toit et autres produits VELUX participant à l'amélioration énergétique des logements.

> **Patrick Liébus, Président de la CAPEB,** déclare : *« Je me réjouis du renouvellement de ce partenariat qui a atteint ses objectifs et pourra continuer à le faire, en fournissant les outils adaptés aux entreprises artisanales du Bâtiment afin de répondre aux enjeux du secteur. Via ce solide programme d'accompagnement à l'installation et à la vente de produits VELUX, nous prolongeons notre engagement en faveur de la construction d'un habitat durable. »*

Benoît Fabre, Président de VELUX France, déclare : *« Le déploiement des solutions pour l'habitat de demain appelle une mise en synergie toujours plus poussée des expertises, en particulier celle des industriels et des entreprises artisanales du bâtiment. Dans cette perspective, je suis heureux de poursuivre notre partenariat de longue date avec la CAPEB, pour répondre ensemble, de façon pratique, aux attentes d'un habitat sain et durable notamment à travers le développement des entrées de lumière et d'air frais par le toit. »*

Un programme d'accompagnement complet à destination des artisans du Bâtiment afin de valoriser les solutions VELUX

Dans le cadre de ce partenariat, des formations sont dispensées aux professionnels afin qu'ils puissent acquérir une expertise dans les fenêtres de toit.

L'accord porte sur plusieurs axes de développement :

- Proposer des **formations** aux adhérents CAPEB pour améliorer leur connaissance des produits VELUX, les initier à l'installation technique des fenêtres de toit et les sensibiliser aux questions de sécurité liés à ces produits.
- Pour prolonger ce module de formations, un **service chantier** est mis à disposition des entreprises artisanales clientes de VELUX, via une ligne téléphonique d'assistance disponible en direct depuis le chantier.
- La **relation-client** est aussi prise en charge par cet accord : outils d'aide à la vente et élaboration d'argumentaires pour valoriser les produits VELUX seront proposés aux professionnels afin de pouvoir répondre au mieux aux problématiques du client, notamment en termes de rénovation énergétique.

Pour son renouvellement, le partenariat s'enrichit en **associant les artisans au processus de développement et de test des nouveaux produits et services VELUX**.

A propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment (*n*) lequel dénombre :*

- *386 458 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 98% des entreprises du Bâtiment****
- *643 049 salariés, soit 59% des salariés du Bâtiment*
- *59 100 apprentis, soit 79% des apprentis du Bâtiment*

Qui réalisent :

- *81 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment*

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.
** Ce chiffre (386 458) ne comprend pas les 146 631 auto-entrepreneurs inscrits au RSI, soit 105 504 déclarant un CA et 41 127 n'en déclarant pas (Acoss)
*** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2016 »

La CAPEB est aussi sur Twitter : https://twitter.com/capeb_fr

*La société **BÉRANGER DÉVELOPPEMENT** gère l'ensemble des partenariats par délégation pour le compte de la CAPEB.*

À propos du Groupe VELUX

Depuis plus de 75 ans, le Groupe VELUX a pour vocation d'améliorer le cadre de vie grâce à l'entrée de lumière naturelle et d'air frais par le toit.
Notre gamme de produits comprend une grande variété de fenêtres de toit, solutions pour les toits plats, conduits de lumière naturelle et verrières modulaires. Le Groupe VELUX propose également une gamme d'équipements pour se protéger de la chaleur, créer l'obscurité ou tamiser la lumière comme les volets roulants, les stores extérieurs et intérieurs, ainsi que des commandes intelligentes. Ces produits contribuent à garantir un environnement intérieur sain et durable pour vivre, travailler et se divertir dans les meilleures conditions.
Nous sommes présents dans plus de 40 pays dans le monde, à travers nos sociétés de vente et nos usines de production et employons environ 9500 personnes.
Le Groupe VELUX appartient à la société VKR Holding A/S, entièrement détenue par des fondations à but non lucratif (LES FONDATIONS VELUX) et par la famille du fondateur.
En 2016, VKR Holding a réalisé un chiffre d'affaires de 2,4 milliards d'euros et LES FONDATIONS VELUX ont soutenu de nombreux projets caritatifs, pour un montant de 155 millions d'euros.
En France, près de 900 collaborateurs sont répartis entre cinq usines de production et une société de vente. Depuis plus de 50 ans, VELUX France accompagne ses clients

professionnels et particuliers à travers cinq agences régionales, un service clients et un service après-vente basés dans l'Hexagone.

Contacts presse

Pour VELUX
Caroline Courteau, VELUX France
01 64 54 22 30 /caroline.courteau@velux.com
DELPRAT RELATIONS PRESSE
Fanny Roullé, fanny@relationpresse.com
33 rue du Faubourg Saint Antoine 75011 Paris - 01 71 70 38 38

Pour la CAPEB
Hopscotch : *Baptiste Romeuf - Tél : 01 58 65 00 45 – bromeuf@hopsctoch.fr*
CAPEB : *Isabelle Planchais – Tél : 01 53 60 50 00 /77/81 et 06 08 56 78 06 – i.planchais@capeb.fr*